

N° ADM/2020/56

Département de l'Yonne

Communauté de Communes
du Jovinien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	8 juillet 2020	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	8 juillet 2020	En exercice : 50 Présents : 46 Votants : 50

Séance du 15 juillet 2020

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mercredi quinze juillet deux mille vingt à dix-neuf heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelyne TRESCARTES, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Cyril HAGHEBAERT, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID (sauf délibérations n° 47 à 76), Mme Bernadette MONNIER, M. Bernard MORAINÉ, Mme Murielle LE ROY, M. Jean-Yves MESNY, Mme Françoise DEPARDON, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, M. Christophe DELAUNAY, Mme Sophie CALLÉ, M. Nicolas DEILLER, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Olga LIGAULT, M. Guy GOUIN, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT

ETAIENT ABSENTS :

M. Enguerrand DANIEL-TRÉLIN, procuration à M. Richard ZEIGER
M. Mohammed BELKAID, procuration à M. Bernard MORAINÉ (à partir de 20h50)
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, procuration à M. Nicolas DEILLER
Mme Valérie SUBRENAT, procuration à Mme Olga LIGAULT
Mme Isabelle CLAUDET, procuration à M. Gilles-Maxime POIBLANC

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

ADM/2020/56

**Conseil communautaire du
15 juillet 2020**

Objet : Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Vu les dispositions de l'article 22 du Code des Marchés Publics, prévoyant que le nombre de membres composant la commission d'appel d'offres d'une communauté de communes est égal à celui prévu pour la composition de la commission d'appel d'offres de la collectivité comportant le nombre d'habitants le plus élevé.

Vu l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la commune membre de la communauté de communes ayant le nombre d'habitants le plus élevé est la commune de Joigny, qui compte plus de 3 500 habitants, la commission d'appel d'offres doit donc comporter 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élus au sein du conseil communautaire, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Considérant qu'une seule liste est proposée,

Considérant que les délégués communautaires, à l'unanimité, sont favorables à un vote à main levée,

Considérant que le conseil communautaire procède, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres à caractère permanent :

Considérant les membres ci-dessous :

Membres titulaires :

Nicolas SORET (président de droit)

- 1) Cyril HAGHEBAERT
- 2) Guy BOURRAS
- 3) Jean-Pierre BAUSSART
- 4) Isabelle CLAUDET
- 5) Gilles-Maxime POIBLANC

Membres suppléants :

- 1) Philippe PETIT
- 2) Patrice CHASSERY
- 3) Didier MOREAU
- 4) Éric GALLOIS
- 5) Guy AVENIA

**Le conseil communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- DECLARE élus :

Membres titulaires :

Nicolas SORET (président de droit)

- 1) Cyril HAGHEBAERT
- 2) Guy BOURRAS
- 3) Jean-Pierre BAUSSART
- 4) Isabelle CLAUDET
- 5) Gilles-Maxime POIBLANC

Membres suppléants :

- 1) Philippe PETIT
- 2) Patrice CHASSERY
- 3) Didier MOREAU
- 4) Éric GALLOIS
- 5) Guy AVENIA

- AUTORISE le président ou son représentant à signer toutes les pièces administratives relatives à cette commission.



Pour copie conforme,
Le Président

Nicolas SORET

Envoyé en préfecture le 22/07/2020

Reçu en préfecture le 22/07/2020

Affiché le

 SLO

ID : 089-248900938-20200722-ADM_2020_56-DE